

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 015-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.30

Déposée le: 26.02.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Klopfenstein (Corgémont, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Quelle est la pratique du canton pour l'attribution des travaux aux routes cantonales?

Chaque année le canton entretient ses routes, ce qui lui occasionne des coûts très importants. Dans notre région, nous voyons souvent que ce sont des entreprises externes au canton de Berne qui font ces travaux.

Dans notre canton se trouvent une multitude d'entreprises de génie civil et de bureaux civils capables d'effectuer l'entretien de nos routes cantonales. La loi sur les marchés publics est claire : pour des montants inférieurs à 500 000 francs, la procédure peut se faire de gré à gré ou sur invitation.

Or, il est aussi souvent demandé à des entreprises hors canton de faire une offre, ce que les autres cantons ne font pas vis-à-vis de nos entreprises. Le coût est un élément important pour attribuer ces travaux ; toutefois les entreprises externes ont souvent des transports plus longs, les matériaux viennent même de l'étranger, et il est courant de devoir faire près de 200 km pour de la chaille alors que nos carrières en ont en suffisance. L'environnement, l'usure et l'encombrement des routes sont importants.

Le Conseil-exécutif est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante relative au canton :

1. Est-ce que ce constat a lieu dans les autres régions du canton ?
2. Quel est le montant total payé par le canton ces trois dernières années pour l'entretien de ses routes ?
3. Quels montants ont été payés à des entreprises situées hors du canton de Berne ? (par canton)
4. Dans le cahier des charges pour les soumissions, quelle importance donne-t-on à l'environnement ?

Destinataire

- Grand Conseil